

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DEV-2015-120
Direction du développement économique et de la promotion
Service
Objet : Modification à la résolution CV-2015-05-29 «Acquisition d'une partie des lots 3 934 911 et autres du cadastre du Québec et vente d'une partie des lots 3 934 917 et autres de ce cadastre à 9149-8329 Québec inc. dans le cadre de l'agrandissement du Centre des congrès et d'expositions de Lévis, affectation à l'utilité publique et financement afférent»
Date : 5 octobre 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le conseil de Ville a adopté le 19 mai 2015 la résolution CV-2015-05-29 « Acquisition d'une partie des lots 3 934 911 et autres du cadastre du Québec et vente d'une partie des lots 3 934 917 et autres de ce cadastre à 9149-8329 Québec inc. dans le cadre de l'agrandissement du Centre des congrès et d'expositions de Lévis, affectation à l'utilité publique et financement afférent ».

Il appert qu'une partie de lot appartenant à 9149-8329 Québec inc, qui devait être vendue à la Ville dans le cadre d'un cadastre vertical, ne doit pas être transigée. Cette parcelle est désignée comme étant la partie du lot 3 934 915 du cadastre du Québec, d'une superficie de 197,1 mètres carrés, allant de l'altitude 79,50 jusqu'au Zénith. Cette parcelle, maintenant désignée par le lot 5 717 601, est située sur le toit de l'agrandissement du Centre des Congrès et d'expositions de Lévis et compte des équipements de mécanique liés à l'agrandissement (voir photos et plan annexés). Puisque l'agrandissement appartient à 9149-8329 Québec inc., ce lot devrait donc demeurer la propriété de la compagnie.

Le retrait de ce lot n'a aucun impact financier sur la transaction, puisque les valeurs globales d'échanges ont été établies sur une base forfaitaire à 5 000 \$, tel l'attesté par Julie Gagné, évaluateur agréée.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Adoption de la résolution du conseil de ville.
Signature de l'acte dans les semaines suivantes.

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
N/A				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE- _____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV- _____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2015 _____ 2016 _____ 2017 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire *Lutèce Bui* Date : 5 110 1 2015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Gilles Lauzon, ing - INFRA	2015-08-28	En accord
Patrice Gonthier - URBA	2015-08-28	En accord

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au conseil de Ville de modifier la résolution CV-2015-05-29 «Acquisition d'une partie des lots 3 934 911 et autres du cadastre du Québec et vente d'une partie des lots 3 934 917 et autres de ce cadastre à 9149-8329 Québec inc. dans le cadre de l'agrandissement du Centre des congrès et d'expositions de Lévis, affectation à l'utilité publique et financement afférent» par le retrait de «une partie du lot 3 934 915 de ce cadastre, d'une superficie de 197,1 mètres carrés, de l'altitude 79,50 jusqu'au Zénith; ».

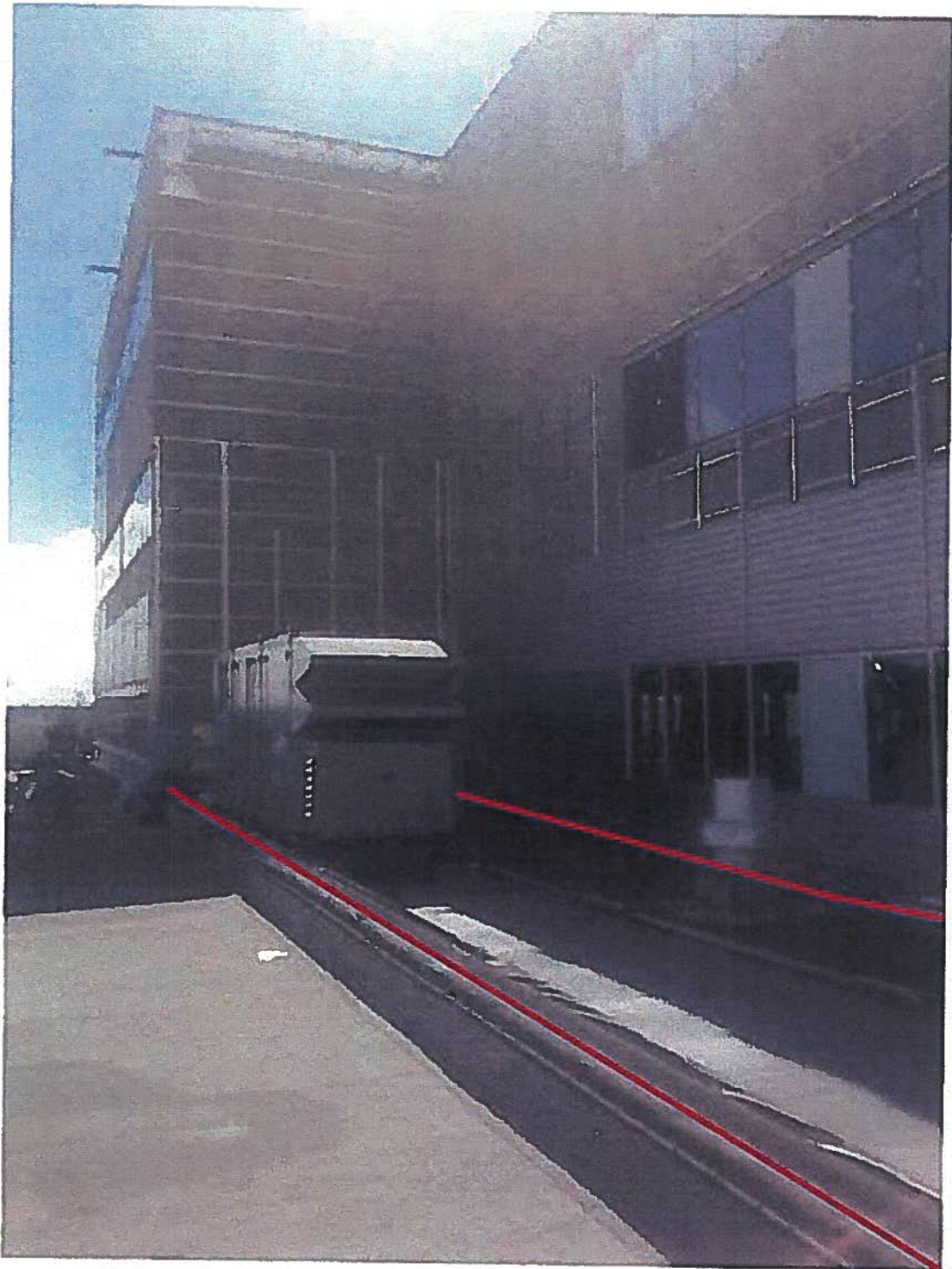
UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

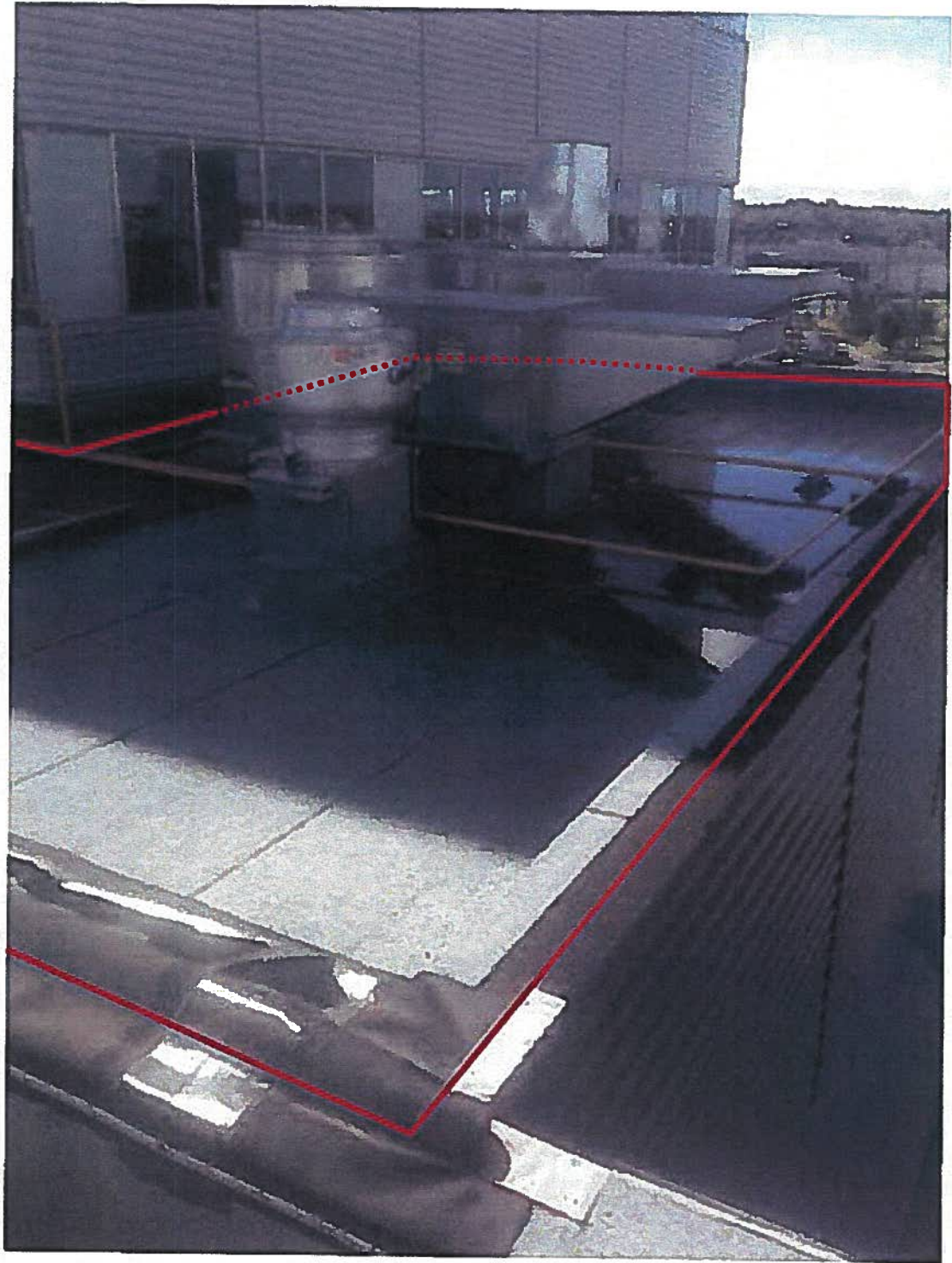
Liste des pièces jointes : Annexe A : Photos
Annexe B : Plan

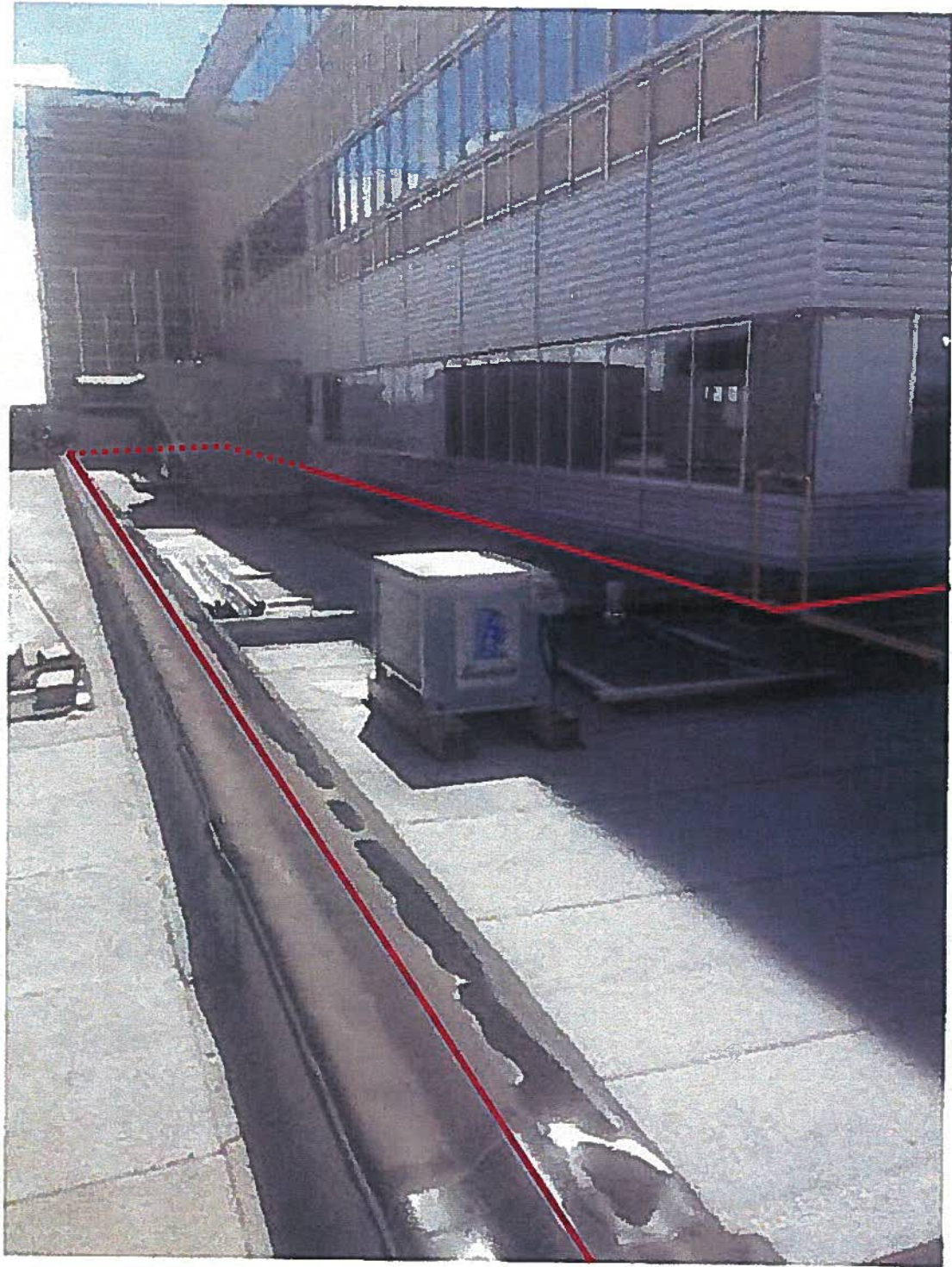
Préparé par : <u>Vincent Lavoie, É.A.</u>	Titre d'emploi : <u>Conseiller en gestion immobilière</u>	
Recommandé par :		
	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites
Chef de service du développement	Titre d'emploi	Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : <u><i>[Signature]</i></u>		Date : <u>07/10/2015</u>

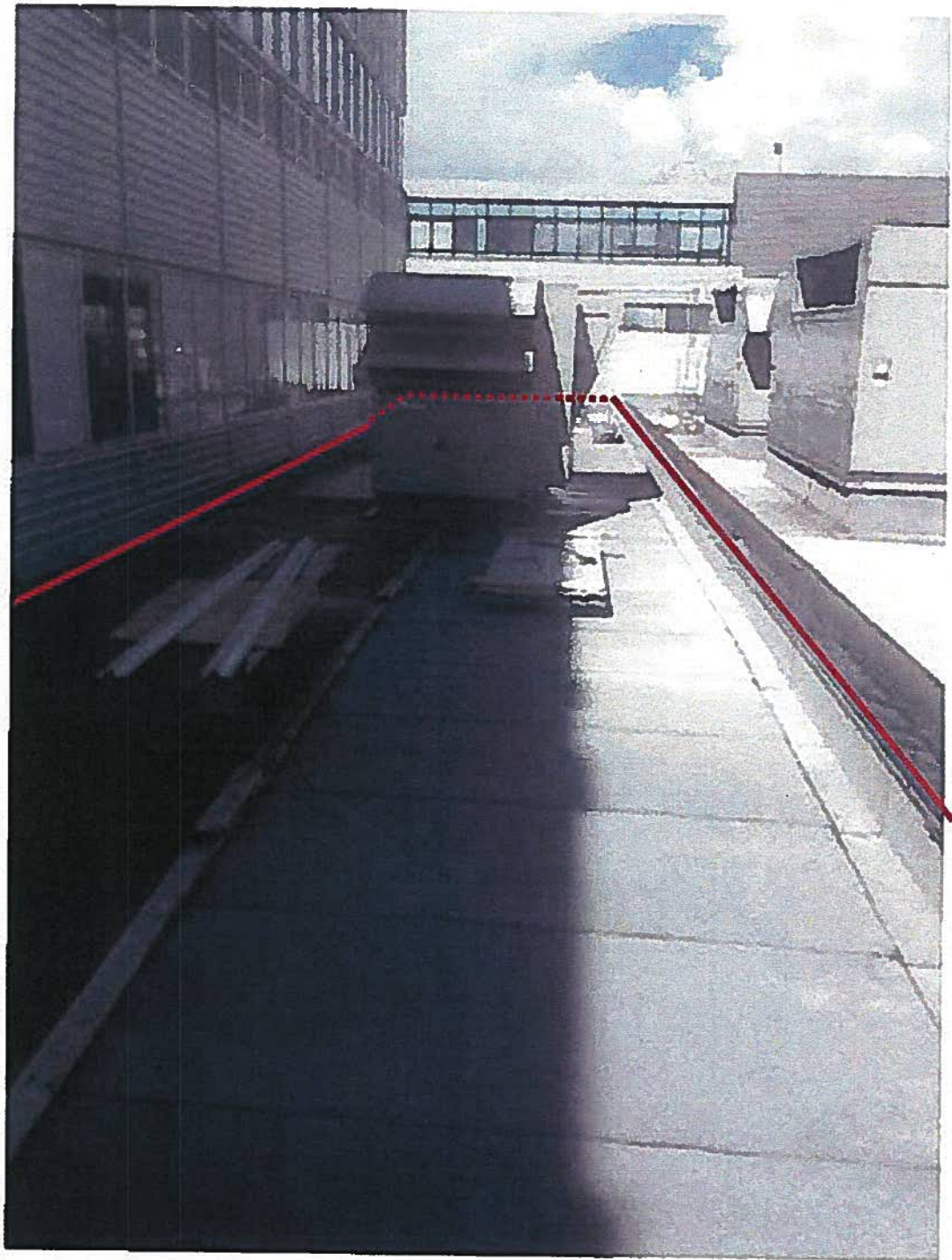
COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale : *[Signature]* Date : 2015/10/07









DESCRIPTION TECHNIQUE À FAIRE POUR
L'ÉCHANGE ENTRE LA VILLE DE LÉVIS ET PIERRE
GAGNÉ AFIN DE RÉTABLIR LES LIMITES
CADASTRALES ENTRE LES PROPRIÉTÉS

